

# ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE PAR LES UTILISATEURS

(Daloz – Francis Lefebvre)

## ENTRE

NOM et Prénom de l'élève-avocat :

.....

Ci-après dénommé l'Utilisateur, d'une part

## ET

ERAGE (Ecole Régionale des Avocats du Grand Est)  
Ayant son siège social sis 4 rue Brulée à 67000 STRASBOURG

Ci-après dénommée l'EDA, d'autre part

## APRES AVOIR EXPOSE

L'EDA attribue à l'Utilisateur des identifiants personnels pour accéder à son espace privé sur l'intranet de l'EDA (ci-après « l'Intranet »).

L'EDA met à disposition de l'Utilisateur le service « Daloz-Avocats 3D » (ci-après, le « Service »), édité par les Editions Daloz (ci-après, « l'Editeur »), comprenant les interfaces Daloz, ELnet et Navis (le détail de l'utilisation de offres, notamment en termes de respect de la propriété intellectuelle figure dans les conditions d'utilisation du Service annexées), à travers un lien « Sigle Sign-On » accessible sur l'intranet de l'EDA.

L'Utilisateur accède à l'interface Navis après avoir créé son compte et ses identifiants personnels.

L'Utilisateur peut utiliser le Service sous réserve de l'acceptation préalable des conditions d'utilisation figurant en annexe.

Par la présente, l'Utilisateur garantit l'EDA du respect de la confidentialité de ses identifiants personnels et du code d'accès de l'EDA au Service, ainsi que des règles de propriété intellectuelle afférente aux bases de données.

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT

### ARTICLE 1 : Eléments d'identification

Les identifiants personnels fournis par l'EDA à l'Utilisateur pour accéder à l'Intranet sont strictement personnels, confidentiels et non transmissibles.

# ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE ET CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE PAR LES UTILISATEURS

(Daloz – Francis Lefebvre)

Les identifiants spécifiques de l'Utilisateur associés à l'interface Navis sont strictement personnels, confidentiels et non transmissibles.

L'usage par l'Utilisateur de ces éléments d'identification, constitués par la combinaison de son adresse email personnelle et d'un mot de passe, est placé sous la seule responsabilité de ce dernier.

## ARTICLE 2 : Confidentialité

L'Utilisateur s'engage à limiter strictement l'accès au Service à son seul usage.

Afin de respecter la confidentialité de ces éléments d'identification, l'Utilisateur :

- s'interdit, en particulier, de prêter ou diffuser ses identifiants personnels donnant accès à l'intranet à un quelconque tiers, notamment pendant les périodes de stage, y compris à son maître de stage ;
- s'engage à ne pas divulguer ses identifiants personnels spécifique à l'interface Navis ;
- garantit qu'il avertira sans délai l'EDA en cas de perte ou de vol de ses codes d'accès.

Fait à .....

Signature

Le .....